

Chut, une brigade antibruit va bientôt surveiller le Mourillon

NUISANCES SONORES Pour éviter le ramdam estival dans les rues du quartier, la mairie va lancer une patrouille chargée de traquer les décibels



L'été dernier, pour le festival de jazz, les petites rue mourillonaises avaient été prises d'assaut par les estivants. Un phénomène qui se répète presque tous les soirs avec une affluence moindre mais toujours aussi nocive pour le sommeil des riverains. Ces derniers s'en sont plaints à la municipalité lors de la dernière réunion du Cil, mercredi soir (ci-dessous).

(Photo doc M. Ruffato, E. Estrade et D. Allemand)

PAROLES, PAROLES...

- **D'un résident :** « Le maire ne veut pas d'une ville morte mais c'est nous qui mourrons petit à petit... »
- **D'une participante à la réunion à quelqu'un se présentant comme un ingénieur en génie climatique :** « Vous êtes Dieu pour monopoliser la parole comme ça ? Vous m'énervez... »
- **De cette même participante à Geneviève Lévy :** « Les caméras de surveillance ? C'est bien pour la sécurité. Mais ça fait rien pour les nuisances sonores. »
- **De Marc Luciani (président des commerçants du Mourillon) :** « Quel pouvoir avons-nous à part celui de vous servir ? »

Les Mourillonais ont un peu les fesses entre deux chaises. D'un côté, ils veulent un quartier humain, vivant, chaleureux, commerçant, attractif... De l'autre, ils veulent avoir la paix. Pouvoir dormir tranquille en plein été quand les bars et restaurants sortent leur terrasse. Car en saison, « c'est infernal », témoignent les riverains lors d'une réunion sur les nuisances sonores organisée mercredi soir par le Comité d'intérêt local du Mourillon. « On est à bout de nerfs, entend-t-on dans l'assemblée. La musique provenant des bars nous empêche de dormir. » Sans oublier les « ivrognes ronds comme des Polonais (sic) qui viennent gueuler sous nos fenêtres en rentrant chez

eux. » Et ceux qui – une fois – ont joué de la cornemuse vers 3 h du mat'. Boucan garanti...

« Les nuisances sonores au Mourillon constituent un problème de santé publique, va même jusqu'à dire un des participants à la réunion. J'en connais qui ont dû faire des séjours à l'hôpital pour enfin se reposer. Et la mairie ne fait rien pour nous. Elle fait tout pour avantager les commerçants... »

Une solution à la mi-juin

Régler le problème du bruit tout en maintenant l'activité festive et commerciale. Telle est la mission de Geneviève Lévy, première adjointe du maire Hubert Falco. Tâche ardue tant il faut savoir « ménager la chèvre et le chou » comme le dit si bien l'adage... « Je comprends que le bruit est infernal mais je ne peux pas vous laisser dire que la mairie ne fait rien », commence l'élue. Pour le prouver, elle avance tout de suite la dernière idée sortie tout

droit de l'hôtel municipal : la prochaine création d'une brigade antibruit. Une chasse nocturne aux décibels. « On la mettra en place dans les quinze jours, courant juin, annonce-t-elle. C'est la ville qui la prendra entièrement à sa charge. Cela a un coût. Il nous reste encore quelques détails à régler notamment pour le budget heures sup'. »

« Ce quartier a une âme »

La brigade antibruit kèsako ? Il s'agira de « plusieurs équipes qui n'arrêteront pas de tourner dans les endroits sensibles comme Castillon ». Leurs « rondes » pourront durer jusqu'à cinq heures du matin. Les brigadiers seront habilités à mettre des avertissements aux patrons de bar ou aux « excités ». « Ils pourront aussi dresser des procès-verbaux qui seront transmis au parquet, poursuit Geneviève Lévy. Après je ne peux pas vous garantir que le problème du bruit sera résolu. Mais même



après 22 h, il existe du bruit acceptable. Ce quartier a une âme. Il faut que cela vive ! » L'instauration de cette patrouille semble faire le consensus parmi les personnes présentes à la réunion. « Mais cela veut sûrement dire que vous allez nous augmenter les impôts ! », lâche l'une d'elle. Jamais contents les Mourillonais ?

DAMIEN ALLEMAND
dallemand@varmatin.com

Une charte contre le bruit en préparation

Nice, Cannes et bien d'autres villes touristiques en ont déjà une. Toulon est en train d'élaborer sa propre charte contre le bruit. « On a déjà vu celles qui ont été faites dans d'autres villes. On a gardé certains éléments et on en a adapté quelques-unes pour en faire un concentré », explique Geneviève Lévy, première adjointe au maire.

Cette charte sera finalisée d'ici cet été. « Il s'agit d'un document contractuel, d'un vrai contrat

moral passé entre le comité d'intérêt local, les riverains, les commerçants et les débits de boisson. On la soumettra ensuite au conseil de secteur. »

Pas vraiment emballés les Mourillonais... « La charte ça sert à rien, répond un riverain à l'élue. Ce que nous voulons, c'est une application de la loi. Dans la loi, il y a tous les outils pour faire cesser le bruit. La création de cette charte est une façon de contourner la loi et de faire gagner du temps aux bars. »

« Mille euros si vous arrivez à dormir chez moi ! »

Le défi est lancé. À moins que ce ne soit qu'une boutade... Pendant la réunion du comité d'intérêt local du Mourillon, un riverain âgé de 70 ans et visiblement excédé par les nuisances sonores a fait une annonce plutôt cocasse dirons-nous. « Celui qui pourra dormir chez moi cet été avec les fenêtres ouvertes, je lui donne mille euros ! », a-t-il annoncé avant de poursuivre. « À cause des nuisances sonores, les soixante poissons exotiques de mon aquarium sont morts car il n'arrivait pas à trouver le repos. Avant j'habitais au Pradet et j'étais comme un ange là-bas. Je regrette d'être venu m'installer au Mourillon. C'est un enfer ! Je le répète : mille euros à celui qui réussira à dormir chez moi ! » Ce retraité n'a malheureusement pas laissé une adresse ou un numéro de téléphone pour les potentiels concurrents...

CE QU'IL EN PENSE

« Les bars doivent travailler avec les habitants »

M. Vercelloni
patron du Comédia

« Je trouve que la brigade antibruit est une bonne idée. Nous voulons juste pouvoir travailler correctement, en bonne intelligence avec les riverains. J'aimerais simplement que les riverains nous appellent directement quand il y a du bruit au lieu d'appeler la police. Les nuisances sonores viennent du fait qu'il existe deux lois complètement contradictoires : la loi anti-tabac et la loi antibruit. Ce ne sont pas tellement les terrasses qui font du bruit. Ce sont plus les rassemblement pour fumer sa cigarette devant les bars. On est partant pour faire la guerre à nos clients pour le bruit. Mais il faut arriver à garder l'âme du Mourillon pour ne pas en faire un Saint-Jean-du-Var bis ou un Pont-du-Las. »

